

Relatives causales ou relatives consécutives?

Bref plaidoyer pour la syntaxe historique

Dans les traités de syntaxe du latin ou dans les grammaires scolaires, nous rencontrons, en ce qui concerne la relative causale, la règle de l'emploi du subjonctif dans ce type de subordonnée, *dans le latin cultivé de l'époque classique*.

Quelle est l'explication de l'emploi du subjonctif dans la relative causale? La plupart des grammaires ou des traités de syntaxe du latin n'abordent pas cette question (ne tirant pas au clair *le problème de la nature de ces propositions* et de la manière dont elles doivent être traduites, n'arrivant pas à expliquer les écarts à la norme de l'emploi du subjonctif); quelques grammaires donnent des explications vagues ou embrouillées, privées de toute façon de la compréhension historique des faits, d'autres encore donnent des explications erronées. Evidemment, les cas où la même grammaire présente des explications différentes, parfois même contradictoires, pour le même phénomène, ne manquent pas.

Nous allons envisager les opinions exprimées dans quelques-unes des meilleures grammaires du latin. Dans l'un des traités espagnols les plus importants, pag. 247 (Par. 238: «Oraciones relativas causales») ¹, nous pouvons lire: «Se formulan en latín arcaico en indicativo y subjuntivo, con predominio del primero de estos modos; en cambio en el latín clásico prevalece el subjuntivo, *especialmente cuando la causa es de índole subjetiva*».

A la page 243 du même ouvrage (Chapitre: «Modos en

1 V. Bassols de Climent, *Sintaxis latina*, vol. II, 2 ed. (Madrid 1967).